Notice

RHEOSTAT 160W 33Ω

Réf. 04069

Présentation

1. Introduction

Le rhéostat est une résistance variable permettant de faire varier l'intensité du courant dans un circuit électrique.

2. Descriptif

- Grille de protection
- Curseur
- Résistance bobinée
- Borne curseur
- Bornes de la résistance variables
- Borne masse

Utilisation

1. Principe de l'appareil

Un curseur peut être placé d'une extrémité à l'autre d'un conducteur ohmique (résistance bobinée sur un cylindre). Selon la position du curseur, la résistance varie entre les bornes du rhéostat. En introduisant cette portion de conducteur dans un circuit électrique, on fait varier l'intensité du courant électrique dans ce circuit.

2. Fonctionnement

Le rhéostat est branché sur un circuit électrique. Le branchement s'effectue entre la borne du curseur (3) et l'une des deux bornes de la résistance variable (6). La variation de la résistance s'effectue par déplacement du curseur sur son rail.

Exemple de montage :

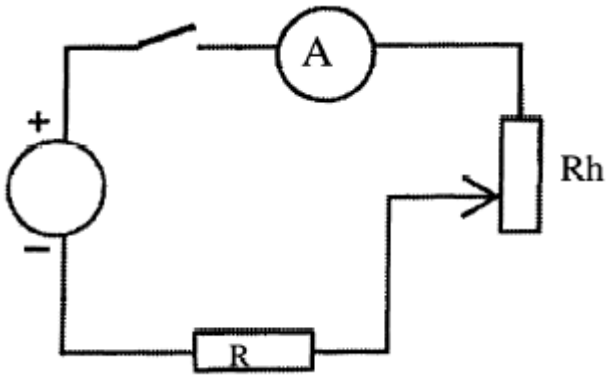

Résistance variable.

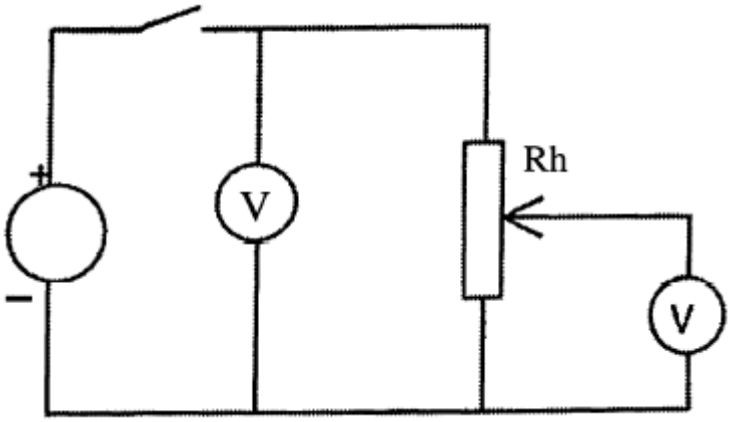

Montage potentiométrique.

Caractéristique

- Résistance : ± 10% par rapports à la valeur nominale.
- Puissance admissible (voir tableau suivant intensités).
- Tension maximale admissible : 600V.
- Tension de rupture contre le boîtier >2500V alternatifs.
- Isolation entre sorties et masse : 3x 10^9 Ω.
- Résistance de mise à la terre <0.1Ω.
- Degré de protection IP20.
- Construction suivant norme EN 61010-1.
- Dimensions : 246 x 93 x 150mm.
- Masse : de 1.8 à 2kg selon modèle.

Caractéristiques particulières :

Résistance en Ohms	Intensité	Pendant 15min	Pendant 4min
33	2.2A	3.1A	4.4A

Entretien, garantie et dépannage

1. Entretien

Aucun entretien particulier n'est nécessaire au fonctionnement de votre appareil.

Toutes les opérations de maintenance ou de réparation doivent être réalisées par PIERRON EDUCATION. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le Service Clients.

2. Garantie

Les matériels livrés par PIERRON sont garantis, à compter de leur livraison, contre tous défauts ou vices cachés du matériel vendu. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans après livraison et se limite à la réparation ou au remplacement du matériel défectueux. La garantie ne pourra être accordée en cas d'avarie résultant d'une utilisation incorrecte du matériel.

Sont exclus de cette garantie : la verrerie de laboratoire, les lampes, fusibles, tubes à vide, produits, pièces d'usure, matériel informatique et multimédia.

Certains matériels peuvent avoir une garantie inférieure à 2 ans, dans ce cas, la garantie spécifique est indiquée sur le catalogue ou document publicitaire.

Le retour de matériel sous garantie doit avoir notre accord écrit.

Vices apparents : nous ne pourrons admettre de réclamation qui ne nous serait pas parvenue dans un délai de quinze jours après livraison au maximum. A l'export, ce délai est porté à un mois.

La garantie ne s'appliquera pas lorsqu'une réparation ou intervention par une personne extérieure à notre Société aura été constatée.

PIERRON Education - Parc Industriel Sud - Z.I. Gutenberg - 2, rue Gutenberg - B.P. 80609- **57206 SARREGUEMINES CEDEX**
Tél. : 0 825 37 38 39 **Fax :** 03 87 98 45 91 - Courriel : **education-france@pierron.fr** - **http://www.pierron.com**